

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
6 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1457

présenté par  
Mme Lorho et Mme Thill

-----

**AVANT L'ARTICLE 19**

Supprimer la division et l'intitulé du titre V.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'intitulé du titre V s'apparente davantage à une ambition politique qu'à une disposition d'ordre législative. Le titre est supprimé.